Lettre aux Amis de la Méjanes

Il n'y a jamais trop de livres ! Il en faut, et encore, et toujours ! C'est par le livre, et non par l'épée, que l'humanité vaincra le mensonge et l'injustice, conquerra la paix finale de la fraternité entre les peuples… Émile Zola, *Rome*, 1896

Prochaines conférences (avec l'appui de la Direction de la culture d'Aix)

8 septembre : M. Pierre-Alain Lemaître, *Mieux nous entendre, pour surmonter ce qui nous menace*

17 septembre, 15 heures : Mme Myriam Boinard et M. Bernard Sabatier, *Histoire du barrage et du canal Zola*

6 octobre : M. Thierry Ripoll, *Pourquoi croit-on, une psychologie des croyances*

3 novembre : M. Patrick Fabre, *La Routo : patrimoines culturels et paysages de la transhumance*

8 décembre : M. Yves Dutour, *Cézanne et la géologie*

Bibliothèque Méjanes – Allumettes
Cinéma de la Manufacture
18 h 30

Sorties envisagées

Visites de l'oppidum d'Entremont avec M. Jean-Louis Charrière, de la tour LUMA et du Museon Arlaten à Arles, du chantier d'ITER…

Le mot du président

Les Amis de la Méjanes ont repris leurs activités habituelles après les difficultés imposées par la crise sanitaire ces deux dernières années. Nos conférences se déroulent mensuellement suivant le calendrier prévu et nous avons pu enfin combler les retards accumulés. Nous avons même pu, comme vous le verrez ci-dessous, renouer avec l'habitude d'assurer une rencontre à l'occasion des Journées du patrimoine. Quant aux sorties, elles ont repris leur cours et les projets ne manquent pas. Un événement marquant de cette période est certainement pour nous le départ à la retraite de Philippe Ferrand, conservateur des fonds patrimoniaux de la Méjanes, que beaucoup d'entre nous ont bien connu, sollicité et apprécié, que ce soit sur le site des Allumettes ou depuis quelques années sur le site Michel-Vovelle. Il nous a rendu beaucoup de services, par ses conseils avisés lors des conseils d'administration auxquels il assistait régulièrement, par l'accès qu'il nous donnait aux richesses patrimoniales de la Méjanes, notamment pour nos publications telles que la présente *Lettre* ou l'ouvrage collectif sur Sextius-Mirabeau, par le choix de sujets et d'auteurs de conférences ou encore des sites patrimoniaux provençaux à visiter… et toujours avec compétence, dévouement et bonne humeur. Nous l'en remercions très vivement. Philippe Ferrand quitte donc la Méjanes, mais nous espérons et nous croyons savoir qu'il ne s'éloignera pas des Amis de la Méjanes. Bien au contraire, en devenant cette fois un adhérent à part entière de notre association, comme nous le souhaitons, il pourra nous faire bénéficier de sa grande expérience dans le domaine du patrimoine et nous permettre de nous lancer dans de nouveaux projets innovants.

Jean-Claude Bouvier

La vaccination vue par les Aixois (d'après des extraits de la presse locale)

Les campagnes de vaccination obligatoire ne sont pas une nouveauté en France, pas plus que la défiance vis à vis de la vaccination (variole et typhoïde).

La variole

En 1796, Edward Jenner (1749-1823), médecin de campagne anglais, met en évidence les bases de ce que l'on va appeler un vaccin, et qui va permettre de lutter avec succès contre la variole (encore appelée petite vérole).

Dès le début, l'heureuse découverte sort des limites de son pays d'origine. Mais, très vite, la population se partage entre « pro-vaccins » et « anti-vaccins ». Ces derniers iront jusqu'à dénoncer la prétention de vouloir contrarier les desseins de la Providence.

À Aix, l'affichage municipal atteste que le vaccin est connu et disponible dès le début du XIXe s. Les parents sont encouragés à assurer la protection de leurs enfants, témoin l'affiche ci-dessous du Comité de vaccine en date du 9 vendémiaire an XIII de la République (1er octobre 1804).

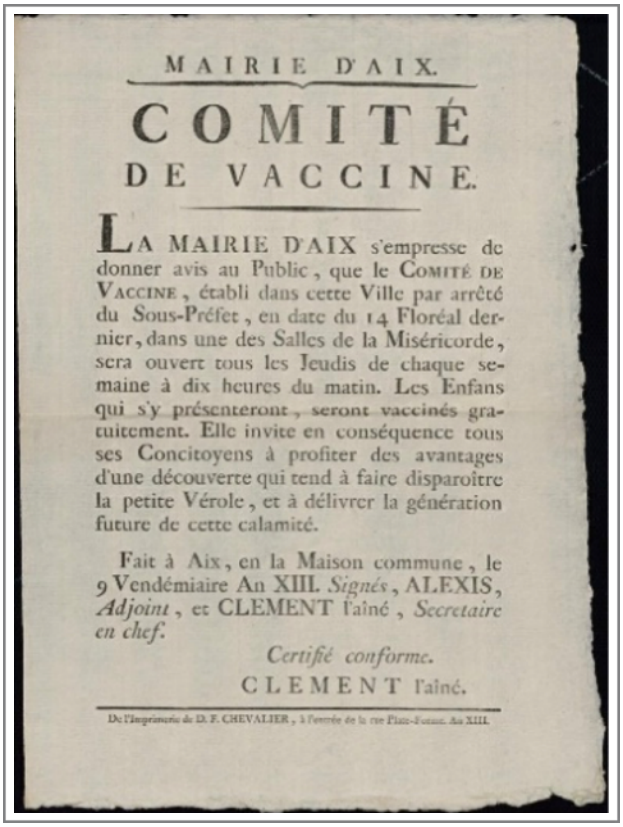

MAIRIE D'AIX.

COMITÉ DE VACCINE.

LA MAIRIE D'AIX s'empresse de donner avis au Public, que le COMITÉ DE VACCINE, établi dans cette Ville par arrêté du Sous-Préfet, en date du 14 Floréal dernier, dans une des Salles de la Miséricorde, sera ouvert tous les Jeudis de chaque semaine à dix heures du matin. Les Enfans qui s'y présenteront, seront vaccinés gratuitement. Elle invite en conséquence tous ses Concitoyens à profiter des avantages d'une découverte qui tend à faire disparoître la petite Vérole, et à délivrer la génération future de cette calamité.

Fait à Aix, en la Maison commune, le 9 Vendémiaire An XIII. *Signés*, ALEXIS, *Adjoint*, et CLEMENT l'aîné, *Secretaire en chef.*

Certifié conforme.
CLEMENT l'aîné.

De l'imprimerie de D. F. CHEVALIER, à l'entrée de la rue Place-Forbin. An XIII.

Au printemps-été 1870, la variole qui règne à Paris depuis quelque temps, s'est répandue sur l'ensemble du territoire. À Aix, du 7 mai au 29 juillet on dénombre 105 décès (68 malades n'avaient jamais été vaccinés, 37 avaient été vaccinés une seule fois pendant l'enfance). Ces chiffres démontrent de façon éloquente et irréfutable l'extrême utilité de la vaccination. La population est de nouveau encouragée à se faire vacciner et même revacciner : c'est le seul moyen de se préserver de la variole.

Cependant, à propos de la « revaccination » les autorités médicales sont très partagées. *« Certains médecins la prescrivent disant que l'effet de la vaccine disparaît tous les sept ou huit ans. D'autres y sont opposés prétendant que, dans les périodes épidémiques, il ne faut apporter aucune perturbation à l'économie du corps.*
L'avis des partisans de la revaccination paraît l'avoir emporté, puisqu'on organise un dispensaire où l'on vaccinera et revaccinera gratuitement. Mais il s'est présenté fort peu de candidats. »

L'admission à un certain nombre d'écoles professionnelles exige des candidats un certificat de vaccination : École normale secondaire, Ferme-École de Montaurone (connue par son vin des Coteaux d'Aix, près de Lambesc), École de mécaniciens des télégraphes et des téléphones, École nationale de musique). Mais ces contraintes ne suffisent pas à protéger l'ensemble de la population.

L'Académie de médecine de Paris, diffuse un conseil relatif à la variole :
« La vaccine est le préservatif de la variole, mais, après un certain temps, une revaccination est indispensable pour assurer l'immunité complète contre la contagion. La « revaccination » est absolument exempte de danger. Et l'Académie de médecine repousse formellement tout ce qui dit le contraire. »
« Les dernières statistiques prouvent, de la manière la plus formelle, que les personnes récemment revaccinées ne figurent pas dans les chiffres de la mortalité. »
« Par la loi nationale du 15 février 1902 la vaccination devient obligatoire pour toute la population ».
« La vaccination antivariolique est obligatoire au cours de la première année de la vie, ainsi que la revaccination au cours de la onzième et de la vingt et unième année. Les parents ou tuteurs sont tenus personnellement responsables de l'exécution de ladite mesure ».
« Toute personne de nationalité française ou étrangère habitant la commune d'Aix, quel que soit son âge, devra, dans un délai de 8 jours, à dater de la publication du présent arrêté, justifier avoir été vaccinée ou « revaccinée » avec succès depuis moins de cinq ans. Des séances de vaccination gratuite auront lieu tous les jours ».

Pourtant, le public montre peu d'empressement pour s'acquitter de ce devoir impérieux, ce qui motive le rappel suivant, figurant en 1re colonne à la une du journal *Le Mémorial d'Aix* du 12 mai 1918 et présenté sous forme d'un dialogue humoristique :

« En période de guerre, la discipline est une vertu civique. Obéissez et faites-vous « revacciner » sans retard.

- ***Mais c'est dangereux en temps d'épidémie.***
- *D'abord, il n'y a pas d'épidémie, mais des cas isolés. Puis c'est comme si vous disiez : il faut organiser notre défense sauf en cas de guerre, ou bien : il ne faut appeler les pompiers qu'après l'incendie. C'est tout aussi absurde.*

- ***Mais on va m'inoculer quelque maladie.***
- *Quelle bêtise ! On va vous inoculer du vaccin de génisse, pur et soigneusement sélectionné qui, s'il prend, ne vous occasionnera qu'un léger malaise.*

- ***Mais je n'ai pas peur de la maladie.***
- *La belle objection ! Que vous ayez bon ou mauvais moral, le germe du mal vous atteindra pareillement. Essayez de tendre une toile d'araignée pour arrêter une balle.*

- ***Mais je suis trop âgé.***
- *Raison de plus pour vous faire inoculer, les statistiques le démontrent. Non, le mal n'attend pas le nombre des années. Dans les hôpitaux d'isolement les varioleux âgés sont plus nombreux que les jeunes et plus gravement atteints.*

- ***Mais de quel droit ?***
- *Du droit de solidarité qui découle de la vie sociale. Si vous étiez un Robinson dans une île déserte, vous seriez seul juge et pourriez refuser. Mais vous faites partie d'une collectivité (département, ville, famille) que votre propre contamination va menacer.*

Conclusion : subir un léger ennui pour le salut commun. Se dire : si je refuse je serai peut-être celui qui répandra le fléau. »

La variole sera totalement éradiquée dans le courant du XXe s.

Mais que penser de la variole du singe ?

La typhoïde

Au début du XXe siècle, la typhoïde reste une des maladies mortelles contagieuses les plus communes, touchant de 12 à 15 % de la population. Sa vitalité et sa multiplication sont extrêmes. Le germe qui la propage est répandu dans les eaux d'alimentation. En temps normal, aucune précaution n'est nécessaire. En cas d'épidémie, même légère, il est prudent de laver soigneusement les fruits à l'eau bouillie et de s'abstenir de consommer des coquillages.

Ces quelques précautions hygiéniques fort simples sont à la portée de tous les entendements et de toutes les bourses. Mais elles ont sans doute le grave inconvénient d'aller à l'encontre d'habitudes ancestrales et de nécessiter, par suite, un léger effort de volonté et d'attention. L'arrivée d'un vaccin serait évidemment la bienvenue.

Le vaccin contre la fièvre typhoïde (découverte française datant de 1888) a été perfectionné par André Chantemesse (1851-1919) et par le professeur Hyacinthe Vincent (1862-1950), médecin au Val-de-Grâce. Ce dernier, avec succès, en pleine période épidémique, teste son vaccin sur les armées coloniales au Maghreb Tous les vaccinés sont demeurés indemnes. En revanche, pour 1 000 hommes non vaccinés on a dénombré 65 cas de typhoïde et 9 décès. Vincent intervient en outre sur l'épidémie qui a éclaté à Avignon en juin 1912. À la même époque, à Aix, le docteur Victor Latil, médecin à l'hôpital, a procédé avec succès à des essais de vaccinothérapie par le sérum de Vincent.

L'Académie de médecine a déclaré, à l'unanimité, que la typho-vaccination devait être employée à titre facultatif dans l'armée et obligatoire pour tout le personnel du service de santé. Toutefois, la population civile n'y est pas encore totalement soumise. Pendant la guerre 1914-1918, les millions de Français embrigadés ont été vaccinés et préservés : on a observé que la maladie a sévi, surtout chez les femmes et les jeunes gens qui, de toute évidence, n'avaient pas été éligibles à la vaccination…

Il est donc nécessaire d'obliger toutes les villes à établir un service, public et gratuit, de vaccination contre la typhoïde.

Étant donné l'hostilité des Français envers la vaccination, le journal *La Croix de Provence*, en 1922, devra mobiliser ses lecteurs, réputés former une élite, afin de combattre les préjugés qui ne manqueront de s'élever contre les projets de loi sur la vaccination anti-typhique.

Joëlle JACQ

Sources
Bibliothèque Méjanes, *Bibliothèque numérique* :
- Affiches
- Presse ancienne aixoise : *Le Mémorial d'Aix*, *La Croix de Provence*
Archives départementales, *Aix-en-Provence*

Des livres d'artistes dans un fonds patrimonial

Une collection de livres d'artistes dans un fonds patrimonial constitue un patrimoine contemporain qui témoigne d'une continuité entre les beaux livres d'hier et d'aujourd'hui. Le livre d'artiste prolonge en effet la très ancienne tradition du livre luxueux qui a pour jalons les livres enluminés au Moyen Âge, les livres à figures au 18e siècle dans lesquels l'image rivalise avec le texte, les livres illustrés au 19e siècle et les livres de peintre au 20e siècle.

Le livre d'artiste reste fidèle à la tradition par le soin extrême apporté à sa fabrication.

Il est représentatif des arts et techniques du livre contemporain qui favorisent la diversité de la création actuelle.

Avec le livre ancien, nous découvrons les techniques éprouvées au fil du temps : enluminure, gravure sur bois ou sur cuivre, burin, eau-forte, lithographie… Le livre d'artiste célèbre aujourd'hui l'écrit par le raffinement des matériaux et la virtuosité technique. L'artiste s'essaie à une multitude de techniques sur des supports adaptés pour obtenir une image qui réponde à son attente.

Le livre d'artiste se caractérise également par une liberté d'expression plus grande de l'artiste et de l'auteur.

L'artiste peut travailler seul à sa recherche face à un texte déjà écrit, et un auteur peut s'inspirer aussi d'images déjà réalisées. Le livre se fait parfois à deux, trois, voire quatre acteurs ; entre l'artiste, l'auteur, l'éditeur et le relieur, une émulation d'une grande intensité peut apparaître.

Le contenu, la forme, le support utilisé font du livre d'artiste une véritable œuvre d'art au même titre que la peinture et la sculpture. Les collectionneurs n'arpentent-ils pas les salons à la recherche du trésor qui compléterait leur collection ?

L'artiste et l'auteur d'aujourd'hui sont parfois inconnus, mais leur travail de recherche dans l'expression picturale et textuelle peut ne pas en être moins magnifique. Par leur création, ils proposent un terrain d'échange avec le lecteur. Le livre d'artiste peut susciter une émotion, il peut troubler, faire frissonner.

Du fait de sa diffusion en nombre limité d'exemplaires (certains sont uniques), donc de sa rareté, de sa qualité, de son originalité picturale et textuelle, le livre d'artiste entre comme objet d'art dans les collections de livres rares et précieux des bibliothèques.

Il est le patrimoine d'aujourd'hui qui sera le patrimoine de demain.

Laure ORLO

Les Amis de la Méjanes

Responsable de la publication : Jean-Claude Bouvier